



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE NATIONAL PICASSO – PARIS

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2013 – 11**

**APPROBATION DU MARCHE DE FOURNITURE, INTEGRATION ET
MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION COMMERCIALE (BILLETTERIE,
CONTROLE D'ACCES ET GESTION DE LA RELATION CLIENT)**

Le conseil d'administration,

Vu le décret n° 2010-669 du 18 juin 2010 portant création de l'Établissement public du musée national Picasso – Paris, et notamment son article 11 alinéa 11,

Vu le décret du 7 juillet 2010 portant nomination Madame Anne BALDASSARI en qualité de présidente de l'établissement public du musée national Picasso-Paris,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} Août 2006 modifié portant code des marchés publics,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement public du musée national Picasso-Paris n°2012-12 du 30 novembre 2012,

Vu le rapport de présentation du projet de marché n°2012-MNPP-0017-MA-00-00 relatif à la fourniture, l'intégration et la maintenance d'une solution de gestion commerciale (billetterie, contrôle d'accès et gestion de la relation client),

Après en avoir délibéré au cours de la séance du 25 avril 2013,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve l'attribution du projet de marché n°2012-MNPP-0017-MA-00-00 relatif à la fourniture, l'intégration et la maintenance d'une solution de gestion commerciale (billetterie, contrôle d'accès et gestion de la relation client) à la société SECUTIX.

Fait à Paris, le 25 avril 2013

Le président,
Anne BALDASSARI
Conservateur général du patrimoine

